Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (1999)
Heft: 5

Artikel: Énergie et durabilité
Autor: Renggli, Martin
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-643704

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POLITIQUE ENERGETIQUE

Energie et durabilité

Energie 2000 et le programme qui lui succédera doivent, bien sûr, contribuer au développement durable. Dans le dialogue noué ces dernières années avec les principaux milieux concernés par la politique énergétique, un constat s'est imposé: le programme subséquent d'Energie 2000 doit poursuivre dans la voie du rendement énergétique et des énergies renouvelables. Cette stratégie s'inscrit dans le «triangle magique» de la durabilité écologique, économique et sociale.

L'amélioration du rendement énergétique permet d'importer moins d'énergies non renouvelables. Les efforts du programme Energie 2000, avec des moyens modestes s'ils sont comparés à l'enjeu économique, ont permis de réduire la consommation d'énergie par rapport à une évolution non influencée. Les émissions de CO_2 ont ainsi diminué. En outre, on a créé quelques milliers d'emplois promis à un bel avenir. L'action de l'Etat et de l'économie a donc valu la peine.

Mais ces résultats, quelque encourageants qu'ils soient, ne sont encore que les balbutiements d'un véritable développement durable. Il est en vérité difficile de dissocier la croissance économique de la consommation d'énergie. Et la stabilisation des émissions de CO_2 se laisse attendre. En effet, si l'on veut voir les émissions de CO_2 se stabiliser en 2050 – avec une population prévue de 10 milliards de Terriens –, la seule solution est de les diviser par 4 dans le monde (par personne prise en compte), et même par 6 en Suisse. Actuellement, les émissions de CO_2 sont de 6,3 t par personne en Suisse et de 4,2 t par personne en moyenne mondiale. Enfin, un approvisionnement énergétique sûr et avantageux est inimaginable, à long terme, si l'on ne parvient pas à gommer les injustices sociales.

La Suisse et les autres pays industrialisés doivent relever un quadruple défi.

Défi n° 1: la globalité

Pour réduire efficacement les émissions de CO_2, il faut que le monde entier s'y mette. A cet égard, les pays industrialisés sont tentés de ne faire que le strict nécessaire. Dès lors, la réduction des gaz provoquant l'effet de serre implique une réglementation internationale contraignante et une répartition équitable des coûts et des avantages. La Suisse ne s'en sortira pas en se contentant de balayer devant sa porte.

Défi n° 2: les instruments

L'interconnexion des marchés mondiaux fait que l'économie suisse dépend nécessairement des autres. Si nous voulons maintenir son attrait et sa compétitivité, il nous faut notamment limiter les charges sociales et taxer l'énergie (une réforme fiscale écologique est en vue). Mais il importe aussi de lancer des programmes d'encouragement visant à persévérer dans l'amélioration du rendement énergétique et à doper la production d'énergies renouvelables. Les autorités doivent se donner les moyens de leur politique en décidant d'une taxe énergétique dont le produit sera consacré au développement de ces programmes. C'est une stratégie qui exige un large consensus et qui doit être soigneusement expliquée au peuple souverain avant qu'il ne se prononce.

Défi n° 3: le marché de l'électricité

Le prix réel de l'énergie est encore plus bas aujourd'hui qu'il ne l'était avant la première crise pétrolière. La libéralisation du marché de l'électricité ne fera que confirmer cette tendance. Cette médaille a son revers: il va être ardu d'inciter le consommateur à opter pour des énergies renouvelables si durement concurrencées. Heureusement, on s'accorde sur la nécessité de prendre des mesures connexes destinées à empêcher que l'ouverture du marché ne suscite des effets pervers. Parmi ces mesures: une taxe énergétique, des programmes d'encouragement, mais aussi peut-être une régulation des quotas et un commerce certifié des énergies renouvelables. Enfin, il faudra le temps venu remplacer les centrales nucléaires existantes sans augmenter les émissions de CO_2.

Défi n° 4: la coopération

La stratégie de promotion de la durabilité implique une coopération étroite entre pouvoirs publics et organisations privées. Parmi les chantiers communs, citons l'utilisation de l'énergie dans le bâtiment et les processus de production, ainsi que la mobilité. On compte sur les organisations privées et les «agences» pour renforcer l'efficacité de la politique énergétique. Dans tous les cas, il faudra envisager d'introduire un certain nombre de mesures contraignantes si le volontariat ne suffit pas.

Dans l'intérêt même de la durabilité, les diverses autorités doivent rechercher des synergies tout en évitant les chevauchements. Ainsi, par exemple, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) compte l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) parmi ses principaux partenaires. Une convention a d'ailleurs été passée entre les deux au printemps 1999 à l'occasion de l'intégration de l'OFEFP au sein du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). L'OFEN compte aussi collaborer plus étroitement à l'avenir avec les «services des transports», puisque le programme de politique énergétique inclut les transports publics au chapitre de la mobilité. Car il va sans dire que les pouvoirs publics ne sauraient prêcher la cause de la durabilité sans donner le bon exemple!

Martin Renggli,
Chef du Service Politique énergétique, OFEN

Qu'est-ce que les «coûts externes»?

Quand on choisit un système énergétique, on devrait se fonder sur son rapport qualité/prix calculé sur toute sa durée de vie. On ne peut pas dire qu'un fourneau gourmand et polluant soit un bon investissement. C'est pourquoi l'OFEN a recommandé de prendre en compte les coûts externes dans le calcul de rentabilité. Les coûts externes sont les coûts qu'entraînent la pollution de l'air et le réchauffement climatique causés par le consommateur d'énergie... mais payés par la collectivité.

A ce jour, 9 cantons ont décidé d'appliquer cette méthode de calcul pour leurs investissements. Les coûts externes entrent dans leur comptabilité sous la forme de surtaxes énergétiques. C'est l'Office fédéral des constructions et de la logistique qui détermine les suppléments par kilowattheure: bois 1,5 ct, gaz naturel 3,0 ct, mazout 4,5 ct, électricité 5,0 ct. Si l'électricité est considérée avec tant de sévérité, c'est parce que la demande excédentaire a nécessité le recours au nucléaire.

Négliger d'inclure les coûts externes dans le calcul de rentabilité, c'est porter préjudice à des possibilités d'investissements rentables à tous égards et, surtout, respectueux de l'environnement. Au premier abord, les systèmes gaspilleurs et polluants semblent toujours avantageux, mais c'est un leurre. Certains cantons envisagent d'ailleurs d'appliquer le principe des coûts externes avec rigueur. A Neuchâtel, par exemple, les communes sont tenues de s'y conformer. L'OFEN compte sur les collectivités publiques pour donner l'exemple et susciter de nombreux émules.

Pascal Previdoli,
Service Politique énergétique, OFEN